



HAL
open science

James R. Chamberlain (éd.) : The Ram Khamhaeng Controversy. Collected Papers

Olivier de Bernon, François Lagirarde

► **To cite this version:**

Olivier de Bernon, François Lagirarde. James R. Chamberlain (éd.) : The Ram Khamhaeng Controversy. Collected Papers. Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 1994, 81, pp.390-395. halshs-02569795

HAL Id: halshs-02569795

<https://shs.hal.science/halshs-02569795>

Submitted on 11 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

James R. Chamberlain (éd.) : *The Ram Khamhaeng Controversy.*
Collected Papers

Olivier de Bernon, François Lagirarde

Citer ce document / Cite this document :

de Bernon Olivier, Lagirarde François. James R. Chamberlain (éd.) : *The Ram Khamhaeng Controversy. Collected Papers*. In:
Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 81, 1994. pp. 390-395;

https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_1994_num_81_1_2277

Fichier pdf généré le 08/02/2019

toute responsabilité, en un mot vous administreriez. » Bien sûr, cela peut être interprété comme un souhait pour une forme plus large de décentralisation, le conseil local gardant suffisamment les mains libres pour utiliser les fonds, mais justement l'administration centrale devait parfois trouver que cette liberté était employée bien maladroitement, pour ne pas dire plus.

M. Lobligeois fait de Bédier un tel parangon de vertu que l'on est tenté, sûrement à tort, de chercher la faille ailleurs que dans sa vie privée. Il me semble que, dans l'affaire de l'abolition de l'esclavage (dont le principe existait dans le « Code Noir » publié pendant le règne de Louis XIV, en 1685), il a eu une attitude influencée par le milieu créole dont il était issu. En 1834 encore, il écrivait « que certaines mesures sont prématurées et que les idées généreuses des philanthropes ne peuvent s'appliquer qu'à long terme, il faut compter sur l'action naturelle du temps ». Cela fait preuve de beaucoup de prudence, d'ailleurs M. Lobligeois doit être un peu consciente que ce passage n'est pas bien glorieux, car elle reproduit en annexe un texte d'Abel Hugo sur l'esclavage dans l'île de Bourbon, où les peines ne peuvent pas dépasser trente coups de fouet. Heureusement pour la mémoire de Bédier, lorsque, après 1848, l'esclavage fut entièrement aboli, il s'inclina et oublia ses craintes. Pouvait-il, à cette date, faire autrement ?

Ces modestes réserves sont suscitées par le sympathique enthousiasme de l'auteur pour son sujet et n'altère en rien l'intérêt de cette très intéressante étude.

Jacques DUMARÇAY

James R. CHAMBERLAIN (ed.), *The Ram Khamhaeng Controversy, Collected Papers*, Bangkok, The Siam Society, 1991, xxv + 565 pages, 20 tableaux, 28 illustrations.

La collection d'articles réunis dans cet ouvrage publié par la Siam Society n'est pas constituée des actes d'un colloque, mais de ceux, d'ailleurs très partiels, d'un long procès.

La controverse, et même la polémique, relative à l'inscription de Ram Khamhaeng, ou Inscription n° 1 (ci-après RK1) fut, et est encore, d'une telle intensité ; l'objet controversé si central dans la mythologie nationale thaïlandaise ; certaines des hypothèses avancées si audacieuses et la qualité de plusieurs intervenants si éminente, qu'il convient de situer cette publication dans son paysage émotionnel.

RK1 est une stèle de section carrée, d'une hauteur totale de 1,11 m. Les quatre faces gravées sont d'égales dimensions (0.59 × 0.35) et comprennent respectivement 35, 35, 27 et 27 lignes. Selon la doctrine officielle, celle des manuels scolaires thaïlandais, RK1, datée de 1292, est la première inscription en langue thaï. Elle sanctionne à la fois l'antiquité de la nation thaï et celle des frontières du royaume. Elle prouve le haut degré d'organisation de la société thaï du XIII^e siècle et elle exalte le rôle de la monarchie. Les circonstances remarquables qui ont présidé à sa découverte donnaient à cette doctrine officielle un caractère d'authenticité que l'on pensait indiscutable : le roi Rama IV lui-même avait retrouvé la stèle *in situ*, à Sukhothai, lors d'un voyage qu'il fit en 1833 alors qu'il était moine. Le récit de cette découverte avait une double valeur, il illustrait la *parami* – la perfection des vertus – du prince-religieux et offrait des éléments objectifs pour l'histoire scientifique. L'historiographie officielle de la Thaïlande, organisée ensuite par le prince Damrong Rajanubhap, le propre fils de Rama IV, sur la foi d'une relation de la découverte de RK1 laissée par un autre fils du monarque, le prince patriarche Vajiranana, recevait ainsi une initiale prestigieuse et qui semblait sans faille.

Piriya Krairiksh (1986) et Michael Vickery (1987) ont entrepris une remise en cause fondamentale de cette doctrine officielle. La controverse devint immédiatement polémique du fait du mélange des genres dans les arguments avancés. Au terme de sa démarche, Piriya établit que la stèle n'a pas été gravée au XIII^e siècle, mais au XIX^e, précisément entre 1833 et 1855 et que le roi Mongkut – Rama IV – en est l'auteur. Le génie de Rama IV résiderait dès lors dans l'érudition qui fut nécessaire pour rédiger ce « faux » et dans la maîtrise politique du souverain

qui, grâce à la stèle, opposait aux impérialismes coloniaux du moment, la légitimité d'une indépendance et de frontières affirmées de tout temps. Accessoirement, la figure emblématique de Ram Khamhaeng devient légendaire et l'histoire de Sukhothai est entièrement à réinterpréter. La mise en cause du roi Rama IV, le rôle prêté au religieux qui devait devenir monarque dans une mise en scène de découverte et les débuts de l'interprétation, rendaient la discussion scientifique difficile, certains commentaires étant considérés comme des atteintes à l'illustre mémoire et finalement comme un crime de lèse majesté. Le 6 novembre 1988, S.A.R. la princesse Galyani Vadhana, sœur aînée de S.M. le roi Rama IX, voulut bien placer sous son haut patronage, le débat scientifique relatif à l'authenticité de RK1, comme elle a bien voulu préfacer ce volume de la Siam Society.

Aspects linguistiques de la controverse

Depuis les premiers essais de transcription et de traduction, dès le règne du roi Rama IV, RK1 a suscité une littérature considérable. La première traduction scientifique, proposée par George Cœdès en 1924, avait été précédée de *Notes critiques*, et de *Nouvelles notes critiques*, ainsi que par les travaux de C.B. Bradley. Elle fut suivie par les travaux nombreux de savants français, thaï ou de langue anglaise. L'importance et les enjeux de la controverse, l'intérêt même de certains articles auraient justifié, pour le présent volume, un effort d'édition qui n'a pas été fait. Les articles renvoient sans cesse à ces travaux plus anciens qu'il n'était sans doute pas possible de reproduire mais qu'il aurait fallu au moins signaler clairement. Les auteurs qui publient plusieurs articles dans ce volume se réfèrent à des réponses à leurs premières remarques sans qu'elles soient reproduites ; c'est le cas des objections du Pr. Prasert Na Nagara et de M. R. Kasemsri notamment. Une bibliographie générale et surtout un index auraient donné l'unité qui manque à cette suite de textes sans équilibre ni ordre. Cinq systèmes de transcriptions ou translittération, selon les auteurs, ont été utilisés pour le même mot, voire pour la même lettre ; ex. : *kho khvat* (Vickery, p. 24), *kho' khuat* (Diller, p. 162), *kh๓๓ khuat* (Gedney, p. 203), *kh khuat* (Vickery, p. 355). Les références sont difficiles à utiliser dès lors qu'elles renvoient aux tirages originaux sans signaler si les textes ont été repris dans le volume, et lorsqu'ils sont repris, sans signaler leur origine. Il aurait en outre été souhaitable que certaines des conférences publiées aient été amendées par leur auteur et allégées de considérations personnelles et polémiques beaucoup trop nombreuses. On se référera ici aux chapitres et à la pagination du volume.

1. Phonologie historique

RK1 revendique le caractère originel de son écriture pour le thaï ; ses formes les plus remarquables ne se retrouvent cependant nulle part, pas même dans les inscriptions immédiatement postérieures comme l'inscription 103, datée de 1330.

a) Les voyelles

La singularité la plus manifeste de RK1 est la place sur la ligne des voyelles *i*, *ī*, *u* et *ū*. Leur graphème est de la même taille que celui des consonnes. Vickery indique que ce système est sans exemple en Asie du Sud-Est ou dans les écritures indiennes (p. 13) sauf dans une écriture Grantha, bien que dans cette dernière les voyelles soient placées dans l'ordre phonétique, à droite des consonnes, alors que dans RK1 elles sont, « de manière perverse », toujours à gauche. RK1 exige en fait une lecture interprétative parce qu'un signe voyelle peut être articulé, selon le cas avant ou après la consonne qu'il précède. Dans le nom Śrī Īnṭharadhīya, le *ī* de Śrī et la voyelle initiale de Īnṭharadhīya sont écrits avec le même signe placé, dans les deux cas, à gauche de la consonne. Quoi qu'il en soit, Piriya signale un exemple artificiel d'écriture pour le thaï qui place les voyelles sur la ligne : il s'agit de la première mouture d'un alphabet, finalement romanisé, conçu par le roi Mongkut pour la transcription du pâli. Cette écriture, dite *akson ariyaka*, plaçait toutefois la voyelle à droite de la consonne (p. 121).

b) Les consonnes

Vickery souligne (p. 24 *sqq.*), après Finot, Burnay et Cœdès, l'utilisation dans RK1 des consonnes, tombées depuis en désuétude, *kho khvat* et *kho khun*, allographes dans l'alphabet

moderne respectivement de *kho khai* et de *kho khwāy*. Ces consonnes sont utilisées de manière inconstante dans le corpus des inscriptions de Sukhothai. Burnay et Cœdès avaient fait l'hypothèse pour ces consonnes d'une valeur phonétique distincte en proto-thaï dont la trace conservée dans l'écriture de Sukhothai conduit à postuler l'existence d'une écriture plus archaïque que celle de RK1. Vickery rend compte que les recherches ont conduit à la reconstruction probable, pour *kho khvat*, de la fricative vélaire dévoisée *x-* du proto-thaï devenue l'occlusive vélaire dévoisée *kh-*, ayant la même valeur tonale basse que *kho khai*. Quoi qu'il en soit, dit-il, les deux graphèmes n'ont aucune valeur phonémique distincte de celle de leurs allographes dans le corpus des inscriptions de Sukhothai. Diller (chapitre 3) objecte que si cette observation est vraie pour le corpus en général, l'utilisation de l'une de ces consonnes à l'exclusion de l'autre, est constante dans RK1. La preuve que cette lecture contrastée est pertinente se trouve, dit-il, dans le rapprochement qui peut être fait avec un certain nombre de lexèmes du vocabulaire thaï-blanc, dans lesquels une distinction phonétique équivalente apparaît (p. 164). RK1 rendrait ainsi compte d'un état de langue plus ancien que toutes les autres inscriptions. Gedney, propose le ach- allemand pour la reconstruction de *kho khvat* (p. 204) et considère que la démonstration de Diller fournit la preuve absolue que RK1 témoigne de l'état de la langue à la fin du XIII^e siècle.

L'étude critique de ces deux consonnes que fait Vickery (chapitre 9) change d'axe et se fonde désormais sur le caractère normatif dont la lecture de RK1 semble avoir fait l'objet lors des premiers commentaires. Il oppose l'unité des graphèmes pour *kh-* sur la stèle et les transcriptions différenciées *kho khai* et *kho khvat* qui sont faites (p. 367), sauf dans la toute première transcription, dite « Montigny », et dans la plus moderne, parue dans *Silapavathanatham*, qui n'utilisent l'une et l'autre que la même et unique consonne *kho khai*. Vickery suppose que les transcriptions de Cœdès ont pu être déterminées par le souci de restituer des formes historiquement correctes, notamment en fonction de sa connaissance du thaï blanc (p. 366) ; en revanche, la transcription différenciée *kho khai / kho khvat* faite par Bradley est moins compréhensible car ce dernier ne pouvait s'appuyer sur les mêmes comparaisons et qu'il tenait ces deux graphèmes pour des variantes libres. Vickery fait alors l'hypothèse d'usages préservés pour la transcription différenciée de ces consonnes dans certains mots, employés encore au XIX^e siècle.

Diller admet la difficulté de faire une distinction claire entre ces graphèmes sur la stèle, mais il objecte que les traditions orthographiques de la langue siamoise entre le XIII^e siècle et le XIX^e ne livrent aucun indice des usages fossilisés dont Vickery fait l'hypothèse.

Il faut observer que si la distinction de *kho khai* et de *kho khvat* est pertinente dans RK1, on n'a pas rendu compte de l'utilisation aléatoire des trois graphèmes de *s-*, à valeur tonale basse, *s*, *ṣ* et *S*, qui sont de purs allographes puisqu'ils n'ont pas de justification étymologique et qu'ils ne rendent compte d'aucune distinction phonétique.

c) Les tons

La notation des tons dans RK1 est d'une régularité et d'une constance qu'on ne retrouvera, selon Vickery, qu'au XVII^e ou même au XVIII^e siècle. Pour rendre compte de sa déshérence immédiate à Sukhothai, Burnay et Cœdès avaient fait l'hypothèse qu'elle était destinée à faciliter la lecture pour les peuples tributaires non thaï. Cette théorie a été abandonnée. Prasert Na Nagara suggère alors que ce système tonal fut imposé par le Mahā Sangarāja venu de Nakhon Sri Thammarat. Il faudrait alors comprendre que RK1 était lisible, en termes de prononciation juste, pour un locuteur du sud et que les marques tonales ne signifiaient rien pour un locuteur de Sukhothai. Il aurait donc été délaissé très vite. Cette hypothèse rend mal compte de la réapparition à l'époque moderne d'un système pour l'indice des tons, conforme à celui de RK1, mais dont l'élaboration progressive et complexe peut être retracées au cours des siècles, comme à travers une suite de tâtonnements. Comment expliquer, demande Vickery, que le premier signe, le *mai ek*, marque au XIV^e siècle une voyelle isolée ou bien la nécessité de prononcer la voyelle inhérente d'une consonne, tandis qu'au XIII^e siècle et de nouveau à l'époque moderne il est la marque d'une altération tonale ? Comment expliquer encore, demande Vickery, que le système de notation des tons conçu pour la langue de Sukhothai soit si mal adapté que le même signe corresponde, comme dans le thaï moderne, à plusieurs valeurs tonales selon les consonnes qu'il affecte ? Vickery s'appuie pour faire cette objection

sur les travaux de Chamberlain qui situent plusieurs siècles avant l'époque de Sukhothai le grand bouleversement au terme duquel des valeurs tonales affectées à des consonnes sont substituées aux articulations voisées correspondantes du proto-thaï. Gedney récuse complètement la pertinence des travaux de Chamberlain, et stipule que RK1 est bien au contraire la preuve qu'à l'époque de RK1 les bouleversements phoniques et tonaux du thaï n'ont pas encore eu lieu.

2. Sémantique et syntaxe

La critique sémantique et syntaxique de RK1 est essentiellement développée par Piriya Krairiksh (chapitre 2). Il reprend ici les propos critiques publiés dans *Muang Boran* en 1986, dans une véritable prouesse d'érudition qui pose toutefois quelques problèmes de méthodologie. Piriya suit, ligne par ligne, mot à mot, le texte de RK1. Lorsqu'un terme ou une expression ne figure dans aucune autre inscription de Sukhothai, Piriya recherche sa première occurrence avérée et datée dans la littérature thaï, souvent au XVIII^e ou au XIX^e siècle, postulant que l'auteur de RK1 avait dû nécessairement connaître cette littérature tardive. Lorsqu'une expression ou une tournure de RK1 se retrouve bien dans le corpus de Sukhothai, Piriya suppose alors que l'auteur l'a reprise de l'inscription en question. La phrase : « S'il capture des guerriers ou des combattants ennemis, il ne les tue, ni ne les frappe (RK1 I.31) », se retrouvant dans un passage de l'inscription n° 5, Piriya postule ainsi que RK1 l'a empruntée à l'inscription n° 5. Celle-ci n'a pourtant été découverte au Vat Mai de Nakhon Luang à Ayutthaya qu'en 1907. L'objection est balayée, et cet emprunt constitue la preuve, selon Piriya, que l'auteur de RK1 avait simplement eu accès à l'inscription n° 5 dès le XIX^e siècle (p. 73). Quoi qu'il en soit plusieurs des observations que fait Piriya posent un problème réel pour la datation de RK1. Ses conclusions systématiques ne peuvent toutefois être déduites entièrement de la seule analyse sémantique ni des comparaisons syntaxiques qu'il fait, pour intéressantes et même pertinentes qu'elles soient.

La controverse sur le contenu de RK1

1. La face IV de la stèle

Griswold et Prasert Na Nagara ont noté qu'on pouvait lire deux épilogues dans RK1 : le premier, qui fournit la liste des peuples tributaires, aurait été rédigé quelques années après les trois premières faces alors que le second a été gravé par une main différente après la mort de RK (Griswold et Prasert, 1971 : 196 ; 1975 : 39). Cet éloge posthume du souverain aurait été composé à une époque où la graphie des voyelles sur la ligne était tombée en désuétude. Pourquoi, demande Vickery, le lapicide aurait-il eu recours à un type d'écriture dépassée ? De telles précautions ne correspondent pas aux habitudes littéraires de cette période dont les styles épigraphiques mélangent volontiers les genres et les langues. Avec cette remarque, l'idée d'une intention dissimulatrice de la part du rédacteur de la dernière partie de RK1 a pris germe.

2. L'influence mongole

Cœdès, s'interrogeant sur le style de RK1 et sur l'organisation sociopolitique de Sukhothai, a cru distinguer une très nette influence mongole, comme « un écho de la geste de Gengis Khan ». Les Thaï ont-ils pu s'inspirer du serment des électeurs du Grand Khan, auquel Cœdès se réfère, et qui fut composé entre 1228 et 1264 ? Penth (chapitre 15) met en doute cette hypothèse, signalant que la geste mongole fut transcrite, et non traduite, en chinois seulement un siècle plus tard et qu'il est peu probable que les érudits de Sukhothai aient eu accès à un texte en langue et en écriture mongole au XIII^e siècle.

3. Le nom de Ram Khamhaeng

Ce nom, au complet, n'apparaît que dans RK1 : Ram Khamhaeng, à proprement parler n'existe que dans la stèle de Ram Khamhaeng. L'inscription n° 2 mentionne Ramaraja, attesté dans d'autres inscriptions, tandis que le *Jinākalāmālinī*, évoque uniquement le roi Rām. Penth (p. 543) indique que la chronique de Chiang Mai parle de Phaya Rūang dont le nom n'apparaît

qu'en 1498 sur une inscription de Phayao et qu'on le considère parfois comme un patronyme dynastique. Si personne ne doute qu'il y eut un Rāma régnant à Sukhothai, il reste qu'on ne trouve l'épithète de *khamhaeng*, « hardi, audacieux » associé à ce nom que sur l'unique document que constitue RK1.

4. Les « monceaux » de cauris

Vickery signale que le mot khmer *bhnam*, « montagne, colline », utilisé dans la stèle, prend pour la première et unique fois le sens de « monceau, tas, quantité ». Les cauris étaient une monnaie toujours comptabilisée avec précision et non en quantités indéfinies. L'auteur de RK1 ne montre-t-il pas, en conséquence, demande Vickery (p. 33) une étonnante ignorance des réalités économiques de Sukhothai ?

5. L'invitation du patriarche

RK1 fait état de la venue à Sukhothai du Mahāthera Saṅgharāja, venu de Nakhon Sri Thammarat pour implanter ou promouvoir le bouddhisme cingalais. Vickery doute que la cité de Nakhon Sri Thammarat ait été, au XIII^e siècle au moins, un centre de rayonnement du bouddhisme theravāda. En outre, il s'interroge sur la nécessité qu'il y aurait eu, soixante-dix ans seulement après cette première visite d'un Mahāthera, d'en recevoir une seconde (p. 30-33). En effet, l'épigraphie de Mahādharmarāja I (Lithai) nous renseigne abondamment sur la venue à Sukhothai en 1360-1361 d'un Mahāsāmi/Mahāthera Saṅgharāja originaire de Martaban, voire de Sri Lanka. L'enseignement du Mahāthera de RK1 aurait-il été un échec ? Pourquoi l'épigraphie de Lithai n'en fait-elle aucune mention ?

Prasert Na Nagara a répondu à la deuxième question en expliquant que l'arrivée à Sukhothai d'un second patriarche n'était pas nécessaire pour la restauration de l'orthodoxie theravādin mais devait être comprise en termes de « purification » de la secte (1988 : 11). Il suppose que le roi Lithai avait eu recours à une personnalité éminente pour présider à sa propre ordination, célébrée dans l'inscription n° 5. L'invitation de deux patriarches, d'un siècle à l'autre, n'aurait donc pas été décidée pour des raisons identiques. Pour Betty Gosling (chapitre 5), les remarques de Vickery sont renforcées par les travaux du prince Chand Chirayu et rendent sans doute nécessaire une réinterprétation des phases de pénétration du bouddhisme theravāda à Sukhothai, mais elles ne constituent pas un argument pour mettre en cause l'authenticité de RK1.

6. Le triple rempart

Vickery (pp. 33-34), puis Piriya (p. 77) soulignent que, si le premier rempart de Sukhothai est manifestement du XIII^e siècle, les deux autres ne datent que du XV^e, voire du XVI^e siècle. RK1, qui mentionne un triple rempart *tribun (tripura)*, doit donc être postérieur à l'érection de la troisième enceinte. Gedney réfute cette conclusion (p. 219) tout en réfutant l'hypothèse d'une mauvaise lecture des fouilles archéologiques, ou encore celle, émises par les défenseurs « à tout prix » de l'authenticité de RK1, d'un emprunt au vocabulaire tamul signifiant autre chose que « mur ». Il est probable, suggère-t-il, que le contenu sémantique du mot *traibun* ne recouvre pas exactement dans RK1 celui de son étymologie.

7. Année du porc ou année du coq

« En 1207, année du porc, il fit exhumer les saintes reliques » (RK1, IV-4). Finot, puis Cœdès en 1918 observent que l'année 1207 de l'ère saka n'était pas une année du porc, mais une année du coq. On ne cesse depuis de s'interroger sur cette erreur. Porte-t-elle sur la date ou sur le nom de l'année ? Est-elle admissible ? pourquoi n'a-t-elle pas été corrigée puisque les raturages et les remords des lapicides étaient choses relativement courantes ? Pour Piriya (p. 266 *sqq.*), c'est intentionnellement que l'année du porc est mentionnée : il livre, dans un étonnant système d'analogies, des concordances de dates et de durées entre la vie de Ram Khamhaeng et celle de Mongkut, l'année du porc (1851) étant précisément celle du couronnement de Rama IV.

Les tentatives de datation de RK1 par des procédés physiques, mises en œuvre par la Division des Musées nationaux, l'Université des Beaux-Arts et l'Université Chulalongkorn, n'ont pas été concluantes. Basées sur des méthodes comparatistes, elles n'ont pu se prononcer clairement sur la possibilité ou l'impossibilité que RK1 ait été gravée au XIX^e siècle, faute d'avoir pu observer une pierre de même nature gravée de manière certaine à cette époque.

Il est, en définitive, malaisé de conclure d'aucune manière sur l'authenticité de RK1. Les arguments avancés, pour intéressants qu'ils soient parfois, n'ont jamais la force d'une preuve. Les méthodes utilisées, notamment celle de Piriya, semblent moins chercher à déduire de l'analyse qu'à étayer ce qu'une rumeur a soutenu de longue main dans certains cercles élevés de la société thaï. L'embarras toutefois des tenants de l'authenticité, l'impossibilité qui semble la leur de demeurer dans les limites de la stricte argumentation scientifique, nourrissent autant l'incertitude du lecteur. Le recours à l'argument d'autorité, banni depuis la scolastique, qui consiste à exciper de l'opinion intangible d'un maître, là Aristote, ici George Cœdès, le Prince Damrong ou le roi Mongkut lui-même, fragilise toutes les démonstrations. Le manque de soin apporté au travail d'édition du volume publié par la Siam Society ne contribue pas à éclairer un débat important dans lequel la bonne foi n'a pas toujours concouru avec la bonne méthode.

Olivier DE BERNON et François LAGIRARDE

Abbé DE CHOISY, *Journal of a Voyage to Siam, 1685-1686* (translated and introduced by Michael Smithies), Kuala Lumpur, Oxford University Press, 1993, 305 pages, 19 illustrations.

Il peut paraître paradoxal de recommander à un lecteur français la traduction anglaise du journal de voyage de Choisy au Siam. Je ne suis d'aucune manière qualifié pour en apprécier les qualités ou les défauts, mais le texte est précédé d'une introduction riche en informations et aperçus nouveaux, aussi est-ce de celle-ci seulement que je rends compte.

M. Smithies donne tout d'abord un résumé de la vie de Choisy (1644-1724), son enfance, ses jeux avec le jeune frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans, mais, surtout grâce aux *Historiettes* de Tallement des Réaux, l'auteur montre tout le côté scandaleux de la famille, qui est même impliquée dans une affaire de meurtre. Choisy, dans ce contexte trouble, s'habillait en femme et se faisait appeler la comtesse des Barres, mais ses relations avec le frère du roi l'ont protégé du scandale et des poursuites. Puis en 1683, après un long évanouissement et sur les instances de l'abbé de Dangeau, Choisy s'est repris ; il avait passé sa convalescence dans la maison des Missions étrangères, rue du Bac, et ce fut aussi à ce moment qu'il publia son premier ouvrage, en collaboration avec Dangeau, *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu, la Providence, la religion*.

M. Smithies montre dans quelles circonstances l'ambassade vers le Siam a été organisée, la proximité de la révocation de l'édit de Nantes, mais il aurait pu ajouter la rédaction du *Code Noir* sur l'abolition de l'esclavage, la même année (1685), ce qui explique que ni Chaumont ni Choisy n'aient relaté leur acquisition d'esclaves, comme le raconte Nicolas Gervaise (dans *l'Histoire de Macassar*), qui n'avait aucune raison d'avoir de ces pudeurs. Bien que le *Code Noir* n'ait pas eu beaucoup de diffusion et qu'il ait été publié après le départ de l'ambassade, il est peu vraisemblable que l'ambassadeur et son coadjuteur l'aient ignoré, aussi ont-ils préféré omettre cet achat dans leurs écrits. M. Smithies, avant d'entamer la critique du texte de Choisy, décrit les différentes relations de l'ambassade de Chaumont, celle de l'ambassadeur lui-même, puis les récits de Bouvet, de Tachard et en fin de Forbin, mais seul le livre de Choisy a été un succès de librairie. De 1686 à 1690, il y a eu de nombreuses éditions, tant à Paris qu'à Amsterdam, puis une dernière après la mort de son auteur, en 1741.

Pour montrer l'importance de ce succès, M. Smithies traduit une lettre de Saint-Évremond, à cette époque réfugié en Angleterre (pour les lecteurs français, cette lettre a été publiée avec la correspondance de Saint-Évremond, année 1687, au tome III des *Œuvres complètes*,